

UNIVALOM

Siège:
Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES
DECHETS MENAGERS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre des Membres du
Conseil Syndical
Légal :38
En exercice :23
Présents :16
Votants :15
Procuration.....
Date de la convocation :
4 Avril 2016

SEANCE du 12 Avril 2016

Délibération 2016-02
OBJET : Compte Administratif 2015

Original
 Expédition certifiée conforme à
l'original
Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY

L'an DEUX MILLE SEIZE le 12 Avril à 15h00, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente
Martine BONNEAU, Éric MELE, Michelle SALUCKI, Cléa PUGNAIRE,
Guilaine DEBRAS, Claudine MAURY, Michel VIANO, représentants de
la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia
Antipolis

Bernard ALFONSI représentant de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins
Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
Anne-Marie BOUSQUET, Alain GARRIS, Guy LOPINTO, Daniel
LEBLAY, représentants de la Commission Syndicale
Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Grasse

Membre suppléant :

Pierre SALMON représentant de la Commission Syndicale

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission pour affichage
aux communes membres le :

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY,

Procurations :

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Patrick DULBECCO représentants de la Commission
Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Monique ROBORY-DEVAYE représentante de la Commission
Syndicale et de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins
Richard RIBERO, Laurent COLLIN, Alain ARZIARI, Patrick
LAFARGUE représentants de la Commission Syndicale
Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté
d'Agglomération des Pays de Lérins

Monsieur MELE est désigné en qualité de secrétaire

Accusé de réception en préfecture
006-250602133-20160412-2016-02-DE
Date de télétransmission : 25/04/2016
Date de réception préfecture : 25/04/2016

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Le Compte Administratif fait apparaître les résultats suivants :

LIBELLES	COMPTE ADMINISTRATIF					
	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés (N-1)	3 838 332,46			3 268 368,17	3 838 332,46	3 268 368,17
Opérations de l'exercice	4 671 595,47	5 004 972,50	32 090 982,44	30 380 130,34	32 090 982,44	35 385 102,84
TOTAUX	8 509 927,93	5 004 972,50	27 419 386,97	33 648 498,51	35 929 314,90	38 653 471,01
Résultats de clôture	(3 504 325,43)			6 229 111,54		2 724 156,11
Restes à réaliser	(19 872,50)				(19 872,50)	
TOTAUX CUMULES	8 529 800,43	5 004 972,50	27 419 386,97	33 648 498,51	35 949 187,40	38 653 921,01
RESULTATS DEFINITIFS	(3 524 827,93)			6 229 111,54		2 704 283,61

La présentation ci-avant du Compte Administratif 2015 du Syndicat, fait apparaître un résultat de la section de fonctionnement de 6 229 111,45 € (excédent).

Le résultat de la section d'Investissement s'élève à – 3 504 325,43 € (déficit) avec – 19 872,50 € de « Restes à Réaliser » soit un total de – 3 524 827,93 € (déficit).

Le solde d'exécution s'élève à 2 704 283,61 € (excédent).

Le Conseil Syndical examine le Compte Administratif de l'exercice 2015. Madame BALDEN quitte la salle pour le vote.

Il est proposé au Comité Syndical

- de **CONSTATER** les résultats du compte administratif 2015 ;
- de **VOTER et d'ARRETER** les résultats définitifs, traduits sur les tableaux ci-dessus ;

**Oui cet exposé,
Après en avoir voté conformément à la loi,
Le Comité Syndical,
A l'unanimité,**

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente



Josette BALDEN

Accusé de réception en préfecture
006-250602133-20160412-2016-02-DE
Date de télétransmission : 25/04/2016
Date de réception préfecture : 25/04/2016